



UNION DES AÉROPORTS FRANÇAIS

Paris, le 27 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concurrence dans le secteur aéroportuaire : un phénomène en expansion

Le 26 septembre, l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE) présentait à Bruxelles l'étude du cabinet Oxera sur la concurrence dans le secteur aéroportuaire : « The continuing Development of Airport Competition ». Les conclusions de cette étude viennent à point nommé dans la perspective des prochaines Assises du transport aérien programmées par le ministère des transports.

Une évidence s'impose : la compétition entre aéroports est de plus en plus marquée sous l'effet conjugué de la croissance exponentielle du transport aérien low-cost, de la convergence des modèles économiques des compagnies aériennes et de l'essor des compagnies aériennes du Moyen-Orient.

La concurrence entre aéroports s'est particulièrement renforcée depuis 2010 et a pris incontestablement une dimension pan-européenne, notamment en raison de la place de plus en plus prépondérante prise par le modèle économique low-cost dans le transport aérien. **Depuis 2010, le transport low-cost contribue à hauteur de 76% à la croissance du trafic passagers en Europe.**

Les conséquences de la révolution du low-cost

Les compagnies low-cost, mais également depuis peu les compagnies traditionnelles, font preuve d'une flexibilité de plus en plus grande dans l'ouverture ou la fermeture de routes, recherchant avant tout la rentabilité de leurs routes, en privilégiant le coût de touchée le plus bas¹. Sur un total de 18 000 routes existant entre les aéroports européens, plus de 3 000 routes sont ouvertes chaque année et 2 500 routes sont fermées.

La généralisation de la concurrence à tous les types d'aéroport

Tous les aéroports européens, quelle que soit leur taille, sont désormais mis en concurrence entre eux par les compagnies aériennes mais aussi par les passagers. Alors que la pression concurrentielle était déjà particulièrement vive pour les aéroports régionaux avant 2010, elle s'est accentuée entre 2010 et 2016 pour les aéroports de plus de 10 millions de passagers, et notamment pour les hubs.

Ainsi les aéroports hubs du Golfe et de Turquie (principalement Dubaï, Abou Dhabi, Doha et Istanbul) concurrencent l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle sur les passagers en correspondance qui représentent à Roissy 31% du trafic passagers. Les hubs non européens prennent de plus en plus de parts de marché sur les routes entre l'Europe et l'Asie-Pacifique. Aujourd'hui entre 50 et 60% des routes entre l'Asie-Pacifique et les principaux hubs européens sont concurrencées par les hubs du Golfe et de Turquie.

¹ Le coût de touchée est l'ensemble des coûts liés aux opérations d'atterrissage et de décollage d'un aéronef sur un aéroport.

Les principaux hubs européens sont par ailleurs de plus en plus concurrencés par l'ouverture de routes directes. La mise à disposition par les compagnies de vols directs comme alternative aux vols en correspondance a fortement augmenté en Europe de 2010 à 2016.

Dans les années qui viennent, la concentration des compagnies aériennes en Europe, la pénétration des compagnies low cost sur les grands aéroports et leur arrivée sur les vols long-courriers et sur le trafic en correspondance viendront alourdir une pression concurrentielle déjà forte sur le marché aéroportuaire.

« Considérer les aéroports comme des monopoles est un non-sens. Tous les aéroports français sont désormais mis en concurrence. Le coût de touchée est devenu aujourd'hui le principal facteur du choix d'un aéroport par une compagnie aérienne. La compétitivité coût et la qualité de service sont donc pour nos aéroports un enjeu considérable. Une nouvelle approche de la fiscalité pesant sur le transport aérien est nécessaire » a déclaré Thomas JUIN, Président de l'UAF, à l'occasion de la présentation de cette étude.

A propos de l'UAF : Avec plus de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français (UAF) est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International (ACI EUROPE). Les aéroports membres de l'UAF accueillent chaque année : 186 millions de passagers, 5,2 millions de mouvements d'aéronefs et 2,5 millions de tonnes de fret. Ils génèrent près de 200 000 emplois directs et plus de 82 milliards d'euros de PIB par an.

Contact Presse UAF :

Morgane Gens/L'été en hiver, 01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30, morgane.gens@eteenhiver.com